

APPEL A PARTICIPATION REGLEMENT DU CONCOURS ARTISTIQUE

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DATES DU CONCOURS

La médiathèque de Champ-sur-Drac et l'ADICE organisent un concours artistique, libre et gratuit. Il se déroulera du 23 mars au 4 mai 2021.

ARTICLE 2 - THÈME DU CONCOURS

Ce concours a pour thème la représentation de la forêt.

ARTICLE 3 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce concours est gratuit et exclusivement réservé aux artistes amateurs sans limite de provenance. Une seule participation par personne est acceptée.

Dans ce concours, les formes d'arts acceptées sont : dessins, peintures, illustrations, sculpture, photos. Concernant les œuvres matérielles, une taille limite est imposée, elles ne devront pas dépasser un format A4.

Le poids des sculptures et autres œuvres associées ne devra pas être supérieur à 10 kilogrammes.

De plus, le volume ne devra pas excéder 0,01 mètre cube/10 l.

Les œuvres à suspendre seront accrochées à des grilles à l'aide de crochets. Ainsi, toutes les œuvres devront impérativement être dotées de systèmes d'accroches commodes et solides (adaptés au poids).

Pour les sculptures à poser au sol ou sur socle, les artistes devront assurer leur stabilité pour garantir la sécurité du public pendant l'exposition à la médiathèque.

En cas de système d'accroche défaillant ou d'instabilité de l'œuvre posée à plat, la médiathèque se réserve le droit de refuser l'œuvre, de ne pas l'exposer ou d'annuler l'inscription du candidat au concours.

Les œuvres présentées feront l'objet d'un vote du public, une urne et des bulletins seront disponibles à la médiathèque aux heures d'ouverture.

Les œuvres seront exposées à la médiathèque du mercredi 31 mars au jeudi 29 avril et visibles aux heures d'ouverture : mercredi 9h30-12h / 14h-19h, jeudi 14h-19h et samedi 9h30-12h

La participation à ce concours implique l'acceptation sans restriction ni réserve du présent règlement, dans son intégralité, de ses avenants et additifs éventuels, et la renonciation à tout recours contre les décisions prises par la médiathèque et l'ADICE.

ARTICLE 4- INSCRIPTION AU CONCOURS DES ŒUVRES

Les inscriptions sont ouvertes à compter du 15 décembre 2020 et jusqu'au 28 février 2021 par téléphone au 04 76 68 83 82 ou par mail mediatheque@ville-champsurdrac.fr.

Les œuvres seront déposées à la médiathèque aux heures d'ouverture en dehors du samedi : mercredi 9h30-12h / 14h-19h et jeudi 14h-19h entre le 23 et le 27 mars 2021.

ARTICLE 5 -RESULTATS

Le gagnant sera informé par mail le 5 mai. Son œuvre sera intégrée au parcours de l'arboretum sur un panneau ou fixée s'il s'agit d'une sculpture.

ARTICLE 6-DROIT A L'IMAGE ET DROIT DE PROPRIETE

L'artiste candidat au concours garantit sur l'honneur qu'il/elle est propriétaire des droits d'auteur de l'œuvre inscrite au concours.

ARTICLE 13-CONTACTS ET LIENS

Pour toute question complémentaire relative à ce concours, vous pouvez prendre contact avec Madame Alice NOTTE, responsable de la médiathèque de Champ-sur-Drac (04 76 68 83 82 ou responsable.mediatheque@ville-champsurdrac.fr) ou Agnès Taillefer (agnestaillefer@orange.fr) / Michel Pourchet (mpourchet@wanadoo.fr) de l'ADICE.